Contrôle d'histoire sur 1848

Bonus, 5 pts

Corrigé des 16 et 17 janvier 2020

1. Expliquez dans quelles circonstances la République fut proclamée en février 1848 et par qui ? *3 pts*

C'est à la surprise générale que Louis-Philippe quitte précipitamment la France le 24 février 1848, suite au soulèvement populaire généré par l'interdiction d'un Banquet. Le lendemain, 25 février, C'est un groupe hétéroclite formé du poète Lamartine, du socialiste Raspail et du Républicain radical Ledru-Rollin qu'est proclamée la République, sur les marches de l'hôtel de ville. Lamartine annonce également l'établissement du suffrage universel et du droit au travail, notamment pour les ouvriers chômeurs, ce qui se concrétise dès le lendemain par la création des Ateliers nationaux. En revanche il tient bon quant à l'adoption du drapeau tricolore « qui a fait le tour du monde » au détriment du drapeau rouge, avancé par les ouvriers socialistes, qui n'a fait que « le tour du champ de mars » (en juillet 1791).

2. Citez trois membres de la commission exécutive. 3 pts

Parmi ses cinq membres de ce « gouvernement provisoire » de la nouvelle République, il y a d'abord l'astronome et physicien Louis Arago, le poète libéral Alphonse de Lamartine, le Républicain radical Alexandre-Auguste Ledru-Rollin, Louis-Antoine Garnier-Pagès, promoteur de la campagne des banquets et l'avocat Pierre-Marie de Saint-Georges. Enfin, le général Eugène Cavaignac sera associé à la commission et dirigera le gouvernement après les événements de juin 1848.

3. Le 23 avril 1848, est élue une assemblée nationale constituante. Quels sont les rapports de force ? Vous citerez les différents partis, de droite à gauche, le nombre de leurs députés et leurs chefs, quand vous les connaissez. 6 pts

Tout d'abord à droite, les Conservateurs avec les Légitimistes (50 députés) emmenés par l'avocat Pierre-Antoine Berryer, et surtout les Orléanistes (200 députés), dirigés notamment par Adolphe Thiers. Une majorité de député (450 sur 900) font partie du bloc des Républicains modérés, sous la férule du général Eugène Cavaignac. Enfin, à gauche, 140 députés forment les Républicains avancés ave Ledru-Rollin, et pour terminer, 60 députés socialistes, conduits par Louis Blanc, Raspail et l'ouvrier Albert.

- 4. Quelles sont les trois grandes réformes de 1848, détaillez chacune.
- 6 pts
- Tout d'abord le suffrage universel masculin, permis par un décret du 25 février 1848 sous l'impulsion de Lamartine et de Ledru-Rollin, permettant à près de 10 millions de français d'aller voter et ainsi de désigner leurs représentants.
- Puis, la création le 26 février 1848, des Ateliers nationaux donnant du travail aux 184 000 ouvriers parisiens, mission confiée au nouveau président de l'Assemblée nationale, Pierre-Marie de Saint-Georges.
- Enfin, l'abolition de l'esclavage dans les colonies, proposée par Victor Schoelcher le 27 avril 1848, afin d'appliquer le nouveau triptyque de la République : Liberté, Egalité et Fraternité.
- 5. Présentez George Sand et son action militante

3 pts

George Sand -Aurore Dupin- est une femme de lettres française, amie d'un grand nombre d'artistes de la première moitié du XIXe siècle (Musset, Dumas père, Chopin, Liszt). Habitant le Berry, elle est particulièrement attentive à la vie des campagnes. A partir de 1848, proche du ministre Ledru-Rollin, elle s'engage aux côtés des Radicaux et des Socialistes. Elle publie, en avril 1848, un hebdomadaire, la Cause du Peuple. D'un coût trop élevé, le journal ne trouve pas son public et George Sand le suspend au bout de trois numéros.

6. Résumez en quelques lignes les journées de juin 1848, en rappelant les causes, le déroulé et la personne qui les a réprimées. 4 pts

Les Ateliers nationaux coûtent cher à l'Etat et son très mal organisés. La plupart des ouvriers ne travaillent même pas et passe leur temps à discuter et les Ateliers deviennent des foyers de subversion politique aux fins de renversement du pouvoir en place. Le 21 juin, un décret pris par la Commission exécutive, sans consultation de l'Assemblée, prépare la dissolution des Ateliers nationaux. En réaction, 400 barricades sont dressées dans Paris le 23 juin. L'Assemblée charge le ministre de la Guerre, Eugène Cavaignac, de mener une violente répression : des centaines d'insurgés sont tués sur les barricades, des milliers exécutés sommairement à la suite des combats ou emprisonnés. Les principaux dirigeants ouvriers sont arrêtés ou contraints à l'exil. Les liens entre la République et les mouvements ouvriers et socialistes sont rompus.